

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DJS 366 Subvention (68 000 euros) et convention avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (15^{ème}).

Mme Pauline VERON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'article L.2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention et une convention avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse 101, quai Branly (15^{ème}).

Article 2 : Une subvention d'un montant 68 000 euros est attribuée à l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (19124 / 2015_07839) pour son fonctionnement.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO